

Professionnels de santé



Il y a un an était lancé le Pacte territoire-santé, ces douze engagements pris pour lutter contre les déserts médicaux et garantir l'accès des soins à tous, sur tout le territoire. La ministre de la santé, Marisol Touraine, vient de dresser un premier bilan de ces actions. Pour rappel, ces engagements étaient basés sur l'incitation, en proposant un environnement professionnel favorable et attractif aux professionnels de la santé. Or, il semble que les résultats soient là.

Par exemple, le nombre de bourses pour inciter les étudiants à exercer dans les territoires qui en ont besoin a augmenté de 65 % en un an. De même, le nombre des maisons de santé, ces établissements pluri-professionnels, c'est-à-dire regroupant médecins et autres professionnels de la santé, a doublé en un an. Elles sont 370 aujourd'hui. Autre exemple, en 2012, 2 millions de Français étaient à plus de trente minutes pour accéder aux soins urgents. Fin 2014, ils seront moitié moins, grâce par exemple au déploiement massif de médecins correspondants de SAMU (650 au lieu de 150 en 2012) ou encore à la création de 5 nouveaux SMUR.

Le bilan de la première année du Pacte territoire-santé est consultable sur le site www.social-sante.gouv.fr.